

## La protection juridique des majeurs

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

- Notaires et collaborateurs du notariat

### Compétences pédagogiques (Objectifs)

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Rédiger une requête en ouverture d'une mesure de protection pour un client
- Rédiger une requête en autorisation d'un acte grave ou de disposition
- Concrétiser les cas où un majeur hors d'état de manifester son consentement peut être représenté à un acte à titre gratuit
- Rédiger un mandat de protection future

### Contenu

Partie 1. - Approche globale de la protection juridique des majeurs

A. – Définition de la protection juridique

- Distinction insécurité et incapacité (C. civ., art. 1128)
- Distinction incapacité de jouissance et d'exercice (C. civ., art. 1145)

B. – Dualité des mesures de protection juridique

- Mesures judiciaires ou contractuelles
- Mesures d'assistance ou de représentation

C. – Procédure judiciaire

- Saisine du juge des tutelles ; recevabilité tenant à la qualité (C. civ., art. 430) et aux écrits
- Individualisation de la mesure de protection juridique (C. civ., art. 428)

D. – Mandat de protection future

- Exposé des motifs ; Conditions tenant au mandant et au(x) mandataire(s)

- Conditions de prise d'effet (C. civ., art. 483)
- Rôle du notaire dans le contrôle de la mise en œuvre et sanctions du mandataire

## Partie 2. - Approche spéciale de la protection juridique des majeurs

### A. – Actes à titre gratuit

- Curatelle (C. civ., art. 470), tutelle (C. civ., art. 476), habilitation familiale (C. civ., art. 494-6) et mandat de protection future (C. civ., art. 490, al. 2)
- Cas où le donateur est hors d'état de manifester sa volonté (Cass., 1e civ., avis, 15 déc. 2021).

### B. – Disposition du logement

- Conditions communes à toutes les mesures (C. civ., art. 426)
- Conditions spécifiques à la tutelle (C. civ., art. 505)

### C. – Option successorale

- Acceptation pure et simple (C. civ., art. 507-2) ; déjudiciarisation en tutelle et effets en curatelle
- Renonciation à la succession

### D. – Renonciation

- Domaine : tutelle (C. civ., art. 509), HF par représentation (Cass., 1e civ., avis, 20 oct. 2022), MPF

## Prérequis

---

Aucun, bonnes connaissances de droit civil (niveau Licence en droit) recommandé

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Présentation des diverses règles applicables

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

## Modalités techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation